

<https://www.snetap-fsu.fr/Elections-des-la-caisse-de-retraite-des-fonctionnaires-territoriaux-et.html>



Élections : la caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers : du 1er au 15 mars 2021



- Métiers - ATE -
Date de mise en ligne : vendredi 5 février 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Les élections de la caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers se dérouleront du 1 au 15 mars 2021. Attention, chaque électeur-trice, actif-ve ou retraité-e recevra dans le courant du mois de février le matériel de vote à son domicile, ne pas le jeter, il va vous permettre de voter selon deux modalités au choix :

Vote par internet : du 1er mars 9 heures au 15 mars 2021 à 18 heures. Dans ce cas vous recevrez avec votre matériel de vote un moyen d'authentification, composé d'un identifiant et d'un mot de passe permettant de vous connecter à la plateforme de vote. Il sera possible de voter depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou téléphone connecté à internet.

Ou

Vote par correspondance : Dès réception de votre matériel de vote et jusqu'au 15 mars 2021, le cachet de la poste faisant foi. Il faudra retourner votre carte T préaffranchie après y avoir apposé l'étiquette de vote correspondant à votre choix.

Les listes [FSU](#)

La FSU est présente à cette élection à travers une liste dans le **collège des actif-ves** (24 candidat-es) et une dans **celui des retraité-es** (8 candidat-es). Des listes composées d'hommes et de femmes représentatif-ves des métiers, grades, de la [FPT](#) et de la [FPH](#), et présent-es sur l'ensemble du territoire (métropole et ultra-marin).

Pour consulter les listes et les professions de foi, cliquez ici :

[Pour faire respecter notre droit à la retraite](#)
[On a les bonnes cartes. Votons FSU !](#)

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L283xH400/dessin_cnracl_modi_def_vh-860b1.jpg]

[Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site dédié aux élections CNRACL.](#)